

Procuration

pour désigner le copropriétaire indivis
d'un immeuble ou le cooccupant d'un
établissement d'entreprise

**Non
domicilié**

Nous, personnes ayant le droit d'être inscrites sur la liste électorale de la MRC des Pays-d'en-Haut,
à titre de :

- copropriétaires de l'immeuble depuis le
 cooccupant de l'établissement d'entreprise depuis le

année	mois	jour

désignons, par la présente, à la majorité d'entre nous qui avons la qualité d'électeur :

Date de naissance		
année	mois	jour

Prénom

Nom

comme personne¹ à être inscrite sur la liste électorale de la MRC.

Adresse de l'immeuble ou de l'établissement d'entreprise donnant droit à l'inscription² :

No Rue, avenue, n° de lot

Ind. rég.	Numéro de téléphone

Municipalité

Code postal

Adresse électronique

Adresse du domicile :

No Rue, avenue, ...

Ind. rég.	Numéro de téléphone

Municipalité

Code postal

Adresse électronique

Signature de la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des électeurs. Dans le cas où il n'y en a que deux, la signature des deux est obligatoire .		
Prénom et nom (lettres moulées)	Signature	Date

¹ Cette personne doit être majeure, citoyenne canadienne, ne pas être en curatelle ni coupable d'une manœuvre électorale frauduleuse et n'a pas le droit d'être inscrite prioritairement à un autre titre sur la liste électorale de la MRC.

² Pour tout renseignement concernant votre droit d'inscription, veuillez vous informer auprès de la MRC.

PRENEZ NOTE que la procuration prend effet lors de sa réception et demeure valide tant qu'elle n'est pas remplacée.